

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Désignation commerciale : Acetone

Synonymes : diméthylketon; 2-propanon

Utilisation(s) particulière(s) : Solvant

Société : Solventis Ltd
Bank Terrace
Gomshall Lane
Shere, Guildford
Surrey GU5 9HB
United Kingdom
Tel: +44 1483 203224
Fax: +44 1483 205040
E-mail: sds@solventis.net

Solventis BVBA
Sint Maartenstraat 1
2000 Antwerpen
Belgium
Tel: +32 3205 1666
Fax: +32 3233 9383

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +32 (0)3575 55 55

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 67/548/CEE.



Xi : irritant



F : Facilement inflammable.

Dangers les plus importants : R11 - Facilement inflammable.
R36 - Irritant pour les yeux.
R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Classification CLP : Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 1272/2008/CEE.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



Mention d'avertissement	: Danger
Mentions de danger	: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Phrases EUH	: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes principaux	
Inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Contact avec la peau	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux	: Irritant pour les yeux.
Ingestion	: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Propriétés environnementales	: non dangereux(se)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Valeurs (%)	n° CAS	No CE	No index	Symbole(s):	Phrase(s) de risque
Acétone		67-64-1	200-662-2	606-001-00-8	F, Xi	R11, R36, R66, R67

Texte complet des phrases R: Voir section 16.

Nom de la substance	Valeurs (%)	n° CAS	No CE	No index	Pictogrammes CLP	Mentions de danger
Acétone		67-64-1	200-662-2	606-001-00-8	GHS02,GHS07	H225,H319, H336

Full text of the H-statements: Voir section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : *L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*
Garder tranquille.
Amener la victime à l'air libre.
Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.
Appeler immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.*
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- Contact avec les yeux : *Irritant pour les yeux.*
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion : *L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.*
Ne PAS faire vomir.
Faire boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler immédiatement un médecin.
- Conseils supplémentaires : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser un produit chimique sec, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant aux alcools.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques	:	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Facilement inflammable. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Produits de décomposition qui peuvent se dégager : CO _x Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	Porter un équipement de protection individuel. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	:	Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre.
Précautions pour la protection de l'environnement:	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	:	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10.
- Manipulation** : Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Ne pas percer ou incinérer. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre.
- Utilisation(s) particulière(s)** : Solvant

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Équipement de protection individuelle**
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé: (Type AX - EN 141)
Respirateur avec un demi-masque (EN 140)
Full face mask (EN 136)
- Protection des mains** : Gants en néoprène
- Gants en caoutchouc (EN 374)
La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail doit tenir compte d'autres facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.
- Protection oculaire** : Lunettes de sécurité (EN166)
- Mesures d'hygiène** : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



Limite(s) d'exposition

Composant	: Acétone (67-64-1)
TLV-TWA (ppm)	: 750
TLV-TWA (mg/m ³)	: 1210 (Belgium, the Netherlands, France, Germany, UK, Portugal, Spain, Slovenia, Croatia), 1200 (Finland), 600 (Sweden, Denmark), 295 (Norway)
TLV-STEL (ppm)	: 1000
TLV-STEL (mg/m ³)	: 2420 (Belgium, the Netherlands), 3620 (United Kingdom), 1200 (Sweden), 1500 (Finland)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: clair
Odeur	: caractéristique
pH	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: ca. 56,2 °C
Point/intervalle de fusion	: -95,4 °C
Point d'éclair	: -19
Température d'auto-inflammabilité	: ca. 465 °C
Limites d'explosivité	: LEL: 2,6 %
Propriétés comburantes	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Pression de la vapeur	: ca. 233 hPa @ 20°C
Densité de vapeur	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: miscible
Viscosité	: donnée non disponible
Densité	: ca. 0,791 g/cm ³ @ 20°C
Coefficient de partage n-octanol/eau	: ca. -0,27

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	: Stable dans des conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	: Produits de décomposition qui peuvent se dégager : Oxydes de carbone
Matières à éviter	: Oxydants Acides forts Cyanures

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



Conditions à éviter : Bases
: Chaleur, flammes et étincelles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information générale

Toxicité aiguë

Composant : **Acétone (67-64-1)**
DL50/orale/rat : 5800 mg/kg

Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.
Ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Toxicité chronique

Toxicité chronique : Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques :
Composant : **Acétone (67-64-1)**
CL50/96h/poisson : 5540 mg/l (Salmo gairdneri)

Mobilité : miscible

Persistence et dégradabilité : Facilement biodégradable.

Bioaccumulation : log Pow = -0.27
Coefficient de partage n-octanol/eau : ca. -0,27


13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Information écologique supplémentaire :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes de danger (ADR)	:	
<u>ADR/RID</u>		
Proper shipping name	:	ACÉTONE
No ONU	:	1090
Classe	:	3
Packing group	:	II
<u>IMDG</u>		
Proper shipping name	:	ACETONE
No ONU	:	1090
Classe	:	3
Packing group	:	II
No EMS	:	F-E, S-D
<u>ICAO/IATA</u>		
Proper shipping name	:	ACETONE
No ONU	:	1090
Classe	:	3
Groupe d'emballage (ONU)	:	II
Autres informations	:	Pas d'informations supplémentaires disponibles.


15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification	:	Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 67/548/CEE.
Désignation commerciale	:	Acetone
No CE	:	200-662-2
n° CAS	:	67-64-1

Symbole(s):	:	 
		Xi F

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



Phrase(s) de risque	: Xi - irritant F - Facilement inflammable.
Phrases-S	: R11 - Facilement inflammable. R36 - Irritant pour les yeux. R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Classification CLP	: S9 - Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16 - Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Pictogrammes CLP	: Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 1272/2008/CEE.
Mention d'avertissement	:  Danger
Mentions de danger	: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Phrases EUH	: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. P261 - Éviter de respirer les vapeurs. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P338 - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
WGK	: 1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10
	Révision nr : 3
Acetone	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 09/11/2007



16. AUTRES DONNÉES

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3	: R11 -Facilement inflammable. R36 -Irritant pour les yeux. R66 -L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 -L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.	: H225 -Liquide et vapeurs très inflammables. H319 -Provoque une sévère irritation des yeux. H336 -Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Sources des principales données utilisées dans la fiche	: European Chemicals Bureau
Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:	: 6,7,8,10

Le contenu et le format de ce dodécyl sulfate de sodium sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.